Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2026/768

30.3.2026

DÉCISION (PESC) 2026/768 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 24 mars 2026

concernant la nomination du commandant de la force de l'UE pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2025/2012 (EUNAVFOR MED IRINI/2/2026)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2020/472 du Conseil du 31 mars 2020 relative à une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) [1], et notamment son article 8, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 31 mars 2020, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/472, par laquelle une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) a été créée et lancée.

(2) En vertu de l'article 8, paragraphe 2, de la décision (PESC) 2020/472, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre des décisions concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI (ci-après dénommé «commandant de la force de l'UE»).

(3) Le 30 septembre 2025, le COPS a adopté la décision (PESC) 2025/2012 [2] concernant la nomination du commodore Spyridon POLLATOS en tant que commandant de la force de l'UE à compter du 3 octobre 2025.

(4) Le 3 février 2026, les autorités militaires italiennes ont proposé la nomination du capitaine Andrea BIELLI pour succéder au commodore Spyridon POLLATOS en tant que commandant de la force de l'UE (ci-après dénommée «proposition de nomination») à compter du 1er avril 2026. Les autorités militaires italiennes ont indiqué que le capitaine Andrea BIELLI serait promu vice-amiral dès sa nomination en tant que commandant de la force de l'UE.

(5) Le 10 février 2026, le commandant de l'opération EUNAVFOR MED IRINI de l'UE a soutenu la proposition de nomination.

(6) Le 17 février 2026, le Comité militaire de l'UE a soutenu la proposition de nomination et a marqué son accord sur la nomination du capitaine Andrea BIELLI en tant que commandant de la force de l'UE à compter du 1er avril 2026.

(7) Il convient de prendre une décision concernant la nomination du capitaine Andrea BIELLI en tant que commandant de la force de l'UE.

(8) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2025/2012,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le vice-amiral Andrea BIELLI est nommé commandant de la force de l'UE pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) à compter du 1er avril 2026.

Article 2

La décision (PESC) 2025/2012 est abrogée.

[1] JO L 101 du 1.4.2020, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2020/472/oj.

[2] Décision (PESC) 2025/2012 du Comité politique et de sécurité du 30 septembre 2025 concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2025/626 (EUNAVFOR MED IRINI/4/2025) (JO L, 2025/2012, 2.10.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2025/2012/oj).

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 1er avril 2026.

Fait à Bruxelles, le 24 mars 2026.

Par le Comité politique et de sécurité

La présidente

L. MANDEL VENSILD